

## REGLEMENT DE JEU-CONCOURS DU BARREAU D'AIX-EN-PROVENCE

### 1. ORGANISATEUR

Le présent jeu-concours est organisé par l'Ordre des Avocats au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE domicilié à la Maison de l'Avocat, 5 rue Rifle Rafle – 13100 AIX-EN-PROVENCE, désigné ci-après « l'Organisateur ».

### 2. LOTS

Les trois gagnants se verront remettre par Madame la Bâtonnière de l'Ordre des Avocats au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE un diplôme de l'Ordre des Avocats, un livre sur les Droits de l'Enfant et un bon d'achat KING JOUETS.

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au présent concours est réservée aux enfants âgés de plus de 6 ans et de moins de 12 ans au 31 décembre 2024.

### 4. FRAIS DE PARTICIPATION

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit n'entraînant aucun frais pour les participants.

### 5. MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au jeu-concours est ouverte à compter **du 20 novembre 2024 jusqu'au 18 décembre 2024**.

Chaque enfant ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le participant devra réaliser un dessin sur le thème :

**« Dessine-moi un avocat ».**

Le dessin devra être réalisé sur la fiche de participation annexée au présent règlement.

Le dessin devra être adressé à l'Organisateur sur l'adresse e-mail : [communicationbarreau@gmail.com](mailto:communicationbarreau@gmail.com)

Chaque participant devra préciser sur la fiche :

- ses nom et prénom
- son âge
- le nom de son établissement scolaire
- une adresse e-Mail
- une description rapide de son dessin

## 6. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les trois gagnants seront désignés par un jury composé de 5 personnes et coprésidé par Madame la Bâtonnière Monika MAHY-MA-SOMGA.

## 7. DATE ET MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les **résultats** du concours seront communiqués par mail aux participants le **20 décembre 2024**.

## 8. REMISE DES PRIX

Une **remise de prix** sera organisée pour les jeunes gagnants le mercredi **8 janvier 2025 à 14h00**.

## 9. DONNÉES PERSONNELLES

Des données à caractère personnel concernant les participants seront collectées avec le consentement de leurs représentants légaux dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité.

---

Le présent jeu-concours est déposé à l'Ordre des Avocats au Barreau d'Aix-en-Provence.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 octobre 2024

